

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BERGERAC - 2401 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 02/06/2026 - 1677 - 2020 B 00272 - 885 071 233 - A fleur de peau

GREFFE DU TRIBUNAL
de COMMERCE de BERGERAC

Dépôt du : 02 JUIN 2026

N° du Dépôt : 1677

SIRENE : 885 071 233

N° de Gestion : 22300212

SASU « A FLEUR DE PEAU »

COMPTES ANNUELS au 31.12.25

Certifiés conformes

CERTIFIÉS CONFORMES

À DONNER

le 27/05/26



Bilan simplifié

État exprimé en €			Du 01/01/2025 Au 31/12/2025				Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	
ACTIF			Brut		Amortis. Provisions		Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations - Fonds commercial	010	60 000,00	012		60 000,00		60 000,00
	incorporelles : - Autres	014		016				
	Immobilisations corporelles	028	20 903,00	030	17 560,78	3 342,22		7 522,82
	Immobilisations financières (1)	040	2 215,20	042		2 215,20		2 215,20
	Total I (5)	044	83 118,20	048	17 560,78	65 557,42		69 738,02
ACTIF CIRCULANT	STOCKS							
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052				
	Marchandises	060	72 673,34	062	4 639,98	68 033,36		61 779,86
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	9 880,32	066		9 880,32		2 629,55
	- Clients et comptes rattachés	068		070				
	Créances (2) : - Autres (3)	072	942,85	074		942,85		1 994,08
	Valeurs mobilières de placement	080	50 000,00	082		50 000,00		
	Disponibilités	084	152 884,72	086		152 884,72		185 918,78
	Charges constatées d'avance	092	158,07	094		158,07		295,56
	Total II	096	286 539,30	098	4 639,98	281 899,32		252 617,83
Total général (I+II)			110	369 657,50	112	22 200,76		322 355,85
PASSIF						01/01/2025 - 31/12/2025 Net	01/01/2024 - 31/12/2024 Net	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	120		1 000,00				1 000,00
	Écarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		100,00				100,00
	Réserves réglementées	130						
	Autres réserves	132						
	Report à nouveau	134		258 443,62				246 204,10
	Résultat de l'exercice	136		22 958,84				12 239,52
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142		282 502,48				259 543,82
Provisions pour risques et charges			Total II	154		0,00		0,00
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		2 472,39				3 547,83
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N	169	7 882,41	172	62 481,89			59 264,40
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176		64 954,28				62 812,23
Total général (I+II+III)			180		347 456,74			322 355,85
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184			

Bilan Simplifié Détail

Actif	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025			Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
	Brut	Amortissement Provision	Net	Net
Actif immobilisé	83 118,20	17 560,78	65 557,42	69 738,02
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	60 000,00		60 000,00	60 000,00
- 207 - Fonds commercial	60 000,00		60 000,00	60 000,00
Immobilisations incorporelles - Autres				
Immobilisations corporelles	20 903,00	17 560,78	3 342,22	7 522,82
- 2181 - Installations générales, agencements, aménagement	3 425,00		3 425,00	3 425,00
- 2182 - Matériel de transport	17 478,00		17 478,00	17 478,00
- 28181 - AMORT INSTALL/AGENCT		2 860,11	-2 860,11	-2 175,11
- 28182 - AMT MATERIEL DE TRANSPORT		14 700,67	-14 700,67	-11 205,07
Immobilisations financières	2 215,20		2 215,20	2 215,20
- 271 - Titres immobilisés (droit de propriété)	15,20		15,20	15,20
- 275 - Dépôts et cautionnements versés	2 200,00		2 200,00	2 200,00
Actif circulant	286 539,30	4 639,98	281 899,32	252 617,83
Stocks de matières premières, approvisionnements, en c				
Stocks de marchandises	72 673,34	4 639,98	68 033,36	61 779,86
- 371 - Marchandises (ou groupe) A	72 673,34		72 673,34	66 905,79
- 397 - Dépréciations des stocks de marchandises		4 639,98	-4 639,98	-5 125,93
Avances et acomptes versés sur commandes	9 880,32		9 880,32	2 629,55
- 4091 - Fournisseurs - Avances et acomptes versés sur com	9 880,32		9 880,32	2 629,55
Créances, clients et comptes rattachés				
Créances, autres	942,85		942,85	1 994,08
- 401AVM - AVM IMPORT	22,80		22,80	
- 401EDF - EDF				166,31
- 401SUP - SUPERBELLE	30,60		30,60	
- 445662 - TVA DEDUCTIBLE 20 %	40,45		40,45	112,25
- 4456622 - TVA DED S/ACQ INTRACOMM				27,52
- 44567 - CREDIT DE TVA	649,00		649,00	1 488,00
- 44586 - Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures non parve	200,00		200,00	200,00
Valeurs mobilières de placement	50 000,00		50 000,00	
- 508 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	50 000,00		50 000,00	
Disponibilités	152 884,72		152 884,72	185 918,78
- 5121 - CREDIT AGRICOLE	9 940,44		9 940,44	2 243,28
- 51211 - COMPTE EXCEDENT PRO	142 488,68		142 488,68	183 081,85
- 531 - CAISSE	455,60		455,60	593,65
Charges constatées d'avance	158,07		158,07	295,56
- 486 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	158,07		158,07	295,56
Total Actif	369 657,50	22 200,76	347 456,74	322 355,85
Passif			Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 Net	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 Net
Capitaux propres			282 502,46	259 543,62
Capital social ou individuel			1 000,00	1 000,00
- 10131 - Capital non amorti			1 000,00	1 000,00
Écarts de réévaluation				
Réserve légale			100,00	100,00
- 1061 - RESERVE LEGALE			100,00	100,00
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			258 443,62	246 204,10
- 110 - Report à nouveau (solde créditeur)			258 443,62	246 204,10
Résultat de l'exercice			22 958,84	12 239,52
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques et charges				
Dettes			64 954,28	62 812,23
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				

Bilan Simplifié Détail

Passif	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 Net	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 Net
Fournisseurs et comptes rattachés	2 472,39	3 547,83
- 401AUR - AUREGA	893,64	
- 401CAR - CARBURANT		136,11
- 401COL - COLINE		2 091,72
- 401DEST - DESTINATION SUD	120,00	120,00
- 401DRE - DRESS CODE	30,00	
- 401EDF - EDF	88,55	
- 401MNC - SAS MNCH	140,20	
- 408 - Fournisseurs - Factures non parvenues	1 200,00	1 200,00
Autres dettes (Dont comptes courants d'associés)	62 481,89	59 264,40
- 421 - SALARIES Femmes	3 299,67	3 499,30
- 4211 - SALARIES Hommes	2 559,21	
- 4286 - AUTRES CHARGES A PAYER	6 020,97	3 135,93
- 431 - TESE _ URSSAF Femmes	4 667,64	11 826,43
- 4311 - TESE _ URSSAF Hommes	2 741,38	
- 438 - Organismes sociaux - Charges à payer et produits à recevoir	584,03	304,18
- 4421 - Prélèvements à la source (impôt sur le revenu)	329,58	195,51
- 444 - Etat - Impôts sur les bénéfices	541,00	
- 4452 - TVA DUE INTRACOMM		27,52
- 445712 - TVA COLLECTEE 20 %	56,00	324,09
- 4551 - COMPTE COURANT NOEMIE BRETON	7 882,41	6 151,44
- 467BRE - BRETON	33 800,00	33 800,00
Produits constatés d'avance		
Total Passif	347 456,74	322 355,85

Compte de résultat simplifié

État exprimé en €

État exprimé en €						Du 01/01/2025 Au 31/12/2025		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises			209		210			
	Production vendue :	- Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214	418 632,63	391 436,65
		- Services			217		218		
	Production stockée						222		
	Production immobilisée						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230	5 127,07	1 280,69
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	423 759,70	392 717,34	
Charges d'exploitation	Achats de marchandises					234	173 578,32	176 136,13	
	Variation de stock (marchandises)					236	-5 767,55	9 038,41	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements					238	8 065,20	604,71	
	Variation de sotck (matières premières et approvisionnement)					240			
	Autres charges externes					242	56 767,73	53 020,59	
	Impôts, taxes et versements assimilés					244	1 482,90	808,70	
	Rémunérations du personnel					250	128 111,21	118 867,92	
	Charges sociales					252	30 249,43	15 076,92	
	Dotations aux amortissements					254	4 180,60	4 180,60	
	Dotations aux provisions					256	4 639,98	5 125,93	
	Autres charges	Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger			259		262	308,41	245,50
		Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	401 616,23	383 105,41	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION						270	22 143,47	9 611,93	
Produits et charges divers	Produits financiers (III)					280	1 367,01	2 642,39	
	Produits exceptionnels (IV)					290			
	Charges financières (V)					294	8,64		
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes			347		300	2,00	14,80
		Dont amortissement exceptionnel des 25% des contructions nouvelles			348				
Impôts sur les bénéfices (VII)					306	541,00			
BENEFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	22 958,84	12 239,52	
B- RÉSULTAT FISCAL						312	22 958,84	314	12 239,52
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles*					322			
	Impôts et taxes non déductibles*					324	541,00		
Dédutions	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	0,00	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248	0,00	330
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franc urbaine (44 octies et octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)	138	19 894,00
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière de déficit	346	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Perte col. 2	352	3 605,84	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprise I.S. seulement)					356			
	Déficit antérieurs reportables* : dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col.1 Déficit col.2	370	3 605,84	372
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		Exonérations ou abattements* entreprises nouvelles ou ZFU		380		n° du centre de gestion agréé :	388
Montant de la T.V.A. collectée			374		Effectif moyen du personnel* :	376		Dont apprentis	
							handicapés		Effectif affecté à l'activité artisanale
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :			378		Montant des prélèvements personnels de marchandises* :			399	

Compte de résultat simplifié Détail

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Produits d'exploitation	423 759,70	392 717,34
Ventes de marchandises		
Production vendue, Biens	418 632,63	391 436,65
- 70111 - BOUTIQUE HOMME	178 144,28	165 183,89
- 70112 - BOUTIQUE FEMMES	240 488,35	226 252,76
Production vendue, Services		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation reçues		
Autres produits	5 127,07	1 280,69
- 758 - Produits divers de gestion courante	1,14	
- 7817 - Reprises pour dépréciation des actifs circulant	5 125,93	1 280,69
Charges d'exploitation	401 616,23	383 105,41
Achats de marchandises	173 578,32	176 136,13
- 6071 - ACHATS DE MARCHANDISES HOMMES	36 721,77	39 129,77
- 6072 - ACHATS MARCHANDISES FEMMES	107 456,24	106 440,17
- 60741 - ACHATS MARCHANDISES HOMMES EU	23 880,35	23 546,10
- 60742 - ACHATS MARCHANDISES FEMMES EU		1 196,68
- 60751 - ACHATS MARCHANDISES HOMMES HORS EU	2 913,13	
- 60752 - ACHAT MARCHANDISES FEMMES HORS EU	2 606,83	5 823,41
Variation de stock (Marchandises)	-5 767,55	9 038,41
- 6037 - Variation des stocks de marchandises	-5 767,55	9 038,41
Achats de matières premières et autres approvisionnements	8 065,20	604,71
- 60111 - ACHATS EU		19,20
- 60112 - ACHATS HORS EU	7 564,85	
- 6026 - EMBALLAGES	500,35	585,51
Variation de stock (Matières premières et autres approvisionnements)		
Autres charges externes	56 767,73	53 020,59
- 60611 - ELECTRICITE	2 410,02	2 479,94
- 60612 - EAU	693,21	455,79
- 60613 - CARBURANT	869,13	1 198,07
- 6063 - FOURNITURES ENTRETIEN ET PETITS EQUIPEMENTS	5 616,31	3 714,67
- 60631 - VETEMENTS DE TRAVAIL	116,62	474,17
- 6064 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	753,29	578,71
- 609 - Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats		-35,08
- 6131 - LOCATIONS IMMOBILIERES MAGASIN HOMMES	12 000,00	12 000,00
- 6132 - LOCATIONS IMMOBILIERES MAGASIN FEMMES	14 400,00	14 400,00
- 615 - ENTRETIEN ET REPARATIONS	209,04	121,60
- 6151 - ENTRETIEN VEHICULE	880,61	594,39
- 6161 - ASSURANCES MULTIRISQUES	1 449,70	1 163,90
- 6227 - FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX		44,91
- 6228 - HONORAIRES DIVERS	4 284,00	5 235,00
- 6231 - ANNONCES ET INSERTIONS	44,52	7,50
- 62331 - ETALAGE / DECO / ACCUEIL	54,18	182,54
- 6236 - CATALOGUES ET IMPRIMES	864,36	806,11
- 6238 - Divers (pourboires, dont courant)	144,96	446,10
- 6241 - TRANSPORT SUR ACHATS	61,54	23,84
- 6251 - Voyages et déplacements	5 834,42	4 149,24
- 6261 - Frais de télécommunications	545,59	517,84
- 6262 - FRAIS POSTAUX	293,82	200,97
- 627 - SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	5 242,41	4 260,38
Impôts, taxes et versements assimilés	1 482,90	808,70
- 6333 - Participation des employeurs à la formation professionnelle	156,73	135,82
- 635121 - TAXE HABITATION Homme appart	336,00	
- 6354 - DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRES	990,17	672,88
Rémunérations du personnel	128 111,21	118 867,92
- 641 - REMUNERATIONS Siret Femmes	87 050,05	103 731,81
- 6411 - REMUNERATION Siret Hommes	23 040,20	
- 6413 - PRIMES ET GRATIFICATIONS	6 020,96	15 136,11

Compte de résultat simplifié Détail

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
- 64131 - PARTAGE DE LA VALEUR	12 000,00	
Charges sociales	30 249,43	15 076,92
- 6451 - COTISATIONS URSSAF Femmes	21 048,38	21 899,12
- 64511 - Cotisations URSSAF Hommes	8 723,80	
- 6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	477,25	-6 822,20
Dotations aux amortissements	4 180,60	4 180,60
- 68112 - Compte de dotation	4 180,60	4 180,60
Dotations aux provisions	4 639,98	5 125,93
- 6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulant	4 639,98	5 125,93
Autres charges	308,41	245,50
- 651 - Redevances pour concessions, brevets, licences, marques	300,00	230,59
- 658 - Charges diverses de gestion courante	8,41	14,91
Produits et charges divers	815,37	2 627,59
Produits financiers	1 367,01	2 642,39
- 768 - Autres produits financiers	1 367,01	2 642,39
Produits exceptionnels		
Charges financières	8,64	
- 66116 - AGIOS	8,64	
Charges exceptionnelles	2,00	14,80
- 6712 - PENALITES ET AMENDES FISCALES ET PENALES	2,00	14,80
Impôts sur les bénéfices	541,00	
- 6951 - Impôts dus en France	541,00	
Résultat de l'exercice	22 958,84	12 239,52

SASU A FLEUR DE PEAU - Annexe au Bilan de l'exercice clos le 31.12.2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de : 347.457 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 22,959 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/25 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Gérant, le 15/05/2026.

REGLES GENERALES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, application des articles L. 123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice ainsi que dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation

Permanence des méthodes d'un exercice sur l'autre

Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commercial et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoire, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Concessions et Brevets : 5 ans

Installations techniques : 5 à 10 ans

Matériel et outillage industriel : 5 à 10 ans

Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

Matériel de bureau : 5 à 10 ans

Matériel informatique : 3 ans

Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION (Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise IMMO_AFDP										Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	60 000	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	3 425	KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	17 478	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				IH		LI		IJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	20 903	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV			
TOTAL IV				IQ		IR		IS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	80 903	ØH		ØJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1				4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		IV		IW	60 000	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		IY		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers		IU		MM		MN	3 425	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	17 478	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	20 903	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	80 903	ØM			

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise IMMO AFDPNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	2 175	QE	685	QF		QG	2 860
	Matériel de transport	QH	11 205	QI	3 496	QJ		QK	14 701
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	13 380	QV	4 181	QW		QX	17 561
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	13 380	ØP	4 181	ØQ		ØR	17 561

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PARTICIPATIONS, TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués souvent la méthode du premier entrée, premier sorti. Pour des raisons pratique, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectué lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

• ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	PROVISIONS REGLEMENTEES	PROVISIONS RISQUES & CHARGES	PROVISIONS DEPRECIATION	TOTAL
Valeur brute au début de l'exercice	0 €	0 €		0 €
Dotations de l'exercice			4 640 €	4 640 €
Reprises de l'exercice				
Valeur brute à la fin de l'exercice	0 €	0 €	-486 €	-486 €

• ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

ECHEANCES DES CREANCES	MONTANTS BRUTS	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
<u>Actif immobilisé</u>			
Capital souscrit non appelé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 215 €		2 215 €
<u>Actif circulant</u>			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	943 €	943 €	0 €
Capital souscrit, appelé, non versé			
Total général	3 158 €	943 €	2 215 €

• ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

ECHEANCES DES DETTES	MONTANTS BRUTS	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN & MOINS DE 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 472 €	2 472 €		0 €
Dettes fiscales et sociales	20 799 €	20 799 €		0 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes *	41 682 €	33 800 €	7 882 €	0 €
Total général	64 954 €	57 072 €	7 882 €	0 €

* Dont compte courant : 7 882 €

· CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	EXPLOITATION	FINANCIER	EXCEPTIONNEL	TOTAL
Charges constatées d'avance	158 €			158 €
Produits constatés d'avance				0 €

· CHARGES A PAYER INCLUES DANS LES POSTES SUIVANTS

Intéressement	6 021 €
Charges Sociales (CSG) sur intéressement	584 €

· PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS

Néant

AUTRES INFORMATIONS

· COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de 1.000 euros est constitué de 100 actions de 10 euros de valeur nominale.

A FLEUR DE PEAU

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 1000 Euros
Siège social : 7 grand rue – 24250 domme

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX
ET Le 15 mai à dix heures,

L'associée unique de la Société « A FLEUR DE PEAU », Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1.000 Euros divisé en cent actions de DIX euros chacune, dont le siège social est à 7 grand rue 24250 DOMME s'est réunie au siège social administratif en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE conformément aux articles 14 à 14.3 des statuts.

La séance est ouverte par Madame Noémie BRETON, associée unique, en sa qualité de Présidente. Elle déclare qu'elle possède personnellement

CENT actions, ci	100 actions
------------------	-------------

TOTAL DES ACTIONS PRESENTES :	100 actions
-------------------------------	-------------

La Présidente décide en conséquence que l'Assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité simple des voix des associés présents ou représentés. Puis elle rappelle que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice social clos le **31 DECEMBRE 2025**, ainsi que sur les opérations visées à l'Article 50 de la Loi du 24 juillet 1966 sur les Sociétés Commerciales.
- Examen et approbation des comptes annuels, affectation des résultats. Quitus à la Présidente.
- Examen et approbation des conventions visées à l'Article 50 de la Loi du 24 juillet 1966.
- Pouvoirs.

Puis la Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

Le rapport de Gestion sur la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice social clos le **31 DECEMBRE 2025**.

L'inventaire, le compte de résultat, l'annexe et le bilan de l'exercice social.
Et le texte des résolutions qui sera proposé au vote de l'Assemblée.

Puis elle rappelle que le rapport de Gestion sur les opérations dudit exercice, le compte de résultat et l'annexe, le bilan, ainsi que le texte des résolutions proposées ont été adressées aux associés plus de huit jours avant la date de l'Assemblée, et que pendant ce même délai de huit jours précédant l'Assemblée, l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social.

La Présidente donne ensuite lecture du rapport de Gestion.

Cette lecture terminée, la Présidente ouvre la discussion. Divers propos sont échangés, puis la discussion close et personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de Gestion et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2025**, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés et donne à la Présidente quitus de sa gestion pour cet exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que les comptes dudit exercice font apparaître un bénéfice de 22.959 €, qu'elle décide d'affecter au compte de report à nouveau créditeur qui présentera un solde après affectation de 281.402 € cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune des conventions visées à l'Article 50 de la Loi du 24 juillet 1966 n'a été conclue au cours de l'exercice.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales ou réglementaires afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique.

Noemie BRETON

